

Le Tonnerrois en bourgogne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAUTAIRE

MAI-JUIN-JUILLET-AOÛT 2018

n°6

à noter!

AGENDA

SEMAINE MUSICALE
du Conservatoire
de Musique et Danse
du 26 au 30 Juin

www.letonnerroisenbourgogne.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL
ET INSCRIPTION À LA NEWSLETTER
SUR NOTRE SITE INTERNET :
www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter



Office de tourisme :
un nouvel espace d'accueil

Tourisme

Déploiement hertzien

Budget

Enfance



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

ET À CE SUJET ?

LES ÉLUS VOUS RÉPONDENT

Anne JERUSALEM

**Présidente de la CC
Le Tonnerrois en Bourgogne**



“ Quelle est la positions des élus de la CCLTB face à la **MENACE DE FERMETURE DES URGENCES DE NUIT DE TONNERRE ?**

La problématique est nationale, les territoires ruraux fragiles tels que le nôtre sont les premiers à souffrir de la désertification médicale : médecins généralistes en sous-nombre, pas d'obligation pour les jeunes médecins de s'installer en zone détendue, numérisation pénalisant, changement des habitudes de travail des médecins, et une compétition entre territoires voisins pour attirer les médecins.

La CCLTB est en charge de la thématique "SANTÉ", via le Contrat Local de Santé et la mise en place du plateau santé ; nous travaillons de longue date avec l'ARS, et nous avons comme précepte l'appui de l'hôpital de Tonnerre comme élément déterminant d'attractivité et de sécurité, pour la prise en charge des cas graves ou des urgences. Il faut conforter notre hôpital.

Nous restons **totalelement mobilisés**, au travers de **trois groupes de travail** représentatifs (élus, urgentistes, ambulanciers, SDIS...), et nous faisons parvenir à l'ARS des avis argumentés réguliers. La fermeture des urgences de nuit est totalement impensable et l'ARS envisage une réorganisation des services, solution que nous contestons car ni réaliste, ni sécurisée. Les comptes rendus de ces groupes de travail sont disponibles dans les actualités de notre site Internet : www.letonnerroisenbourgogne.fr

Thierry DURAND

**Vice-président à la CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge du scolaire**



“ Qu'en est-il des **RISQUES DE FERMETURE DE CLASSES SUR LE TERRITOIRE ?**

Notre territoire subit depuis de nombreuses années une baisse démographique constante, la principale cause étant le manque d'emplois. Nous n'inverserons la tendance qu'en étant force de proposition, en œuvrant toujours et encore pour l'**attractivité du Tonnerrois**, et pour que des **entreprises créatrices d'emplois s'installent sur notre territoire**. Des projets sur la zone ACTIPOLE à Tonnerre existent pour enrayer cette baisse constante. Pour la rentrée prochaine des menaces de retraits de postes ont pesé sur plusieurs sites. Ces postes « en danger » avaient été identifiés par l'éducation nationale fin 2017 et seront très certainement re-ciblés en 2019 si les effectifs restent tels qu'ils sont. Après **discussion et concertation**, la CCLTB a argumenté et mis en avant sa volonté de proposer un maillage territorial cohérent et bien structuré avec des écoles proposant le

meilleur service possible aux enfants (**temps de transport acceptable, garderies, cantines**). Si le pire a été évité pour la rentrée 2018 (4 retraits possibles), un retrait de poste a malgré tout été acté par les instances académiques à la maternelle d'Ancy-le-Franc. Il faut donc travailler sur le **repeuplement du territoire** mais également se concerter et proposer des **solutions adaptées et cohérentes**, au lieu de subir des fermetures qui deviendront inévitables.

Sommaire



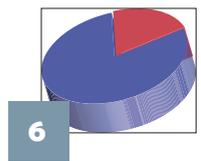
TOURISME



TRÈS HAUT DÉBIT
ET TELEPHONIE



ENTREPRISE



BUDGET
2018



BUDGET
RESTAURANT
SCOLAIRE



ENFANCE

Tourisme

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME



“ L'Office de tourisme dispose d'un local lumineux et fonctionnel afin d'accueillir les visiteurs pour la saison”
R. LHOMME, vice-président en charge du tourisme à la CCLTB

Le 23 février, la CC Le Tonnerrois en Bourgogne a accueilli Patrick AYACHE (vice-président de la Région Bourgogne Franche-Comté, en charge de l'action européenne et internationale, de l'attractivité et du tourisme), à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme. Une visite du Tonnerrois, du château d'Ancy-le-Franc, de l'hôtel-Dieu (et du centre culturel et artistique en cours de création), de la fosse Dionne, ainsi qu'une présentation des grands projets de territoire ont particulièrement interpellé l' élu, qui s'est engagé à soutenir financièrement certains d'entre eux, notamment le parc écoludique sur l'ancienne carrière de Frangey.



“ La clé du succès est un aménagement de territoire qui englobe tout ; aujourd'hui, j'ai vu un vrai grand projet de territoire que je m'engage à soutenir” **P. AYACHE**

Sur invitation de Marie COUDRAY, présidente de la nouvelle Association d'accueil et de promotion du tourisme dans le Tonnerrois (AAPTT), de nombreux professionnels du tourisme se sont associés aux élus du territoire pour cet événement. De nouveaux outils, comme la refonte totale du site Internet, sont en cours d'élaboration pour optimiser la visibilité du territoire, et travailler en cohérence avec les technologies modernes et le "visiteur connecté".

“ La Bourgogne est une destination à part entière, c'est pourquoi nous travaillons en lien avec Le Grand Pays Chablisien” **A. JERUSALEM**

Actualités

Vers un OT itinérant

L'OT ira au-devant des visiteurs en se déplaçant régulièrement sur les marchés et les "vide-greniers".

Signalétique du territoire

Le graphisme des 5 panneaux situés aux portes du territoire a été remis au goût du jour, en présentant les lieux touristiques et attractifs du territoire.



Contrat Canal

Le projet d'aménagement a été adopté par la Région lors de son Assemblée le 30 mars 2018.

Très haut débit

DÉPLOIEMENT DU THD PAR VOIE HERTZIENNE

ENTRETIEN
Régis LHOMME

Vice-président de la CC Le Tonnerrois en Bourgogne en charge du numérique, de l'économie et du tourisme



Quand a débuté le chantier du très haut débit par voie hertzienne dans le Tonnerrois ?

Les travaux ont été initiés en 2017, avec la mise en fonction du premier pylône à Lézinnes en mai 2017.

Quelles communes bénéficient du service ?

28 communes déficitaires sont en cours de couverture avec notre Internet hertzien, le déploiement devrait être terminé au début de l'été. Pour chaque village nous réunissons, au moment de l'ouverture, les habitants pour faire une démonstration et leur donner toutes les explications sur le fonctionnement du système. Cela nous permet de constater à quel point l'attente est importante. En parallèle, nous allons étendre l'accès à d'autres communes qui n'ont pas un accès satisfaisant, comme dans le hameau "Les Mulots".

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Le Tonnerrois est un territoire très parsemé, vallonné et boisé, ce qui a imposé une réflexion adaptée au paysage. C'est la solution hertzienne qui a été retenue, car la plus efficace dans notre cas. Certaines communes situées dans des « cuvettes » ont nécessité un véritable tour de main pour être desservies. Les installations émetteurs/récepteurs doivent donc être pensées et adaptées au cas par cas. Parfois aussi, des problèmes techniques ou météorologiques imprévus apparaissent. Cet hiver a été particulièrement contraignant avec l'eau, le vent et le froid, et les chantiers ont été retardés par devoir de sécurité. C'est la raison pour laquelle les informations sont délivrées commune par commune.

Quels sont les avantages de cette inclusion numérique ?

Nous misons sur le développement économique et touristique du territoire : installations d'entreprises, de startup, travail à distance, tourisme. Cette modernisation peut intéresser les populations des grandes villes qui cherchent à se délocaliser. De plus, l'immobilier accessible à faible prix actuellement peut susciter un intérêt pour s'installer sur le territoire. Internet est un élément structurant pour une reprise de l'activité économique et démographique.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans l'actualité de notre site Internet : www.letonnerroisenbourgogne.fr

“Conduire une telle opération en moins d'un an est une véritable performance !”
R. LHOMME

En bref

Maulnes connecté !

Le château de Maulnes entre au XXIe siècle avec un accès Internet et téléphonie mobile pour la saison touristique !



Coût du déploiement

Le pylône de Lézinnes (avec le fibrage) a coûté 140 000 € et a été financé à 10 % par le CD89. Le reste est à la charge de la CCLTB.

Le déploiement Internet pour 28 communes, sur 24 points hauts (clochers, châteaux d'eau, certains pylônes..) a coûté 400 000 € et est financé par la CCLTB.

Les 4 pylônes posés cette dernière année (téléphonie mobile) ont coûté 750 000 € et sont financés à 80 % par l'État. Les 20 % restant sont à la charge de la CCLTB.

Déploiement : la suite

En 2018, 3 nouveaux pylônes seront construits à Vireaux, Nuits-sur-Armançon et Stigny.

Actualités

Transfert des ZA de Tonnerre Vauplaine et d'Ancy-le-Franc à la CCLTB.

Dans le cadre de la loi NOTRe, le développement économique est transféré aux Régions et aux Intercommunalités.

A ce titre, les Zones d'Activités de Tonnerre Vauplaine et d'Ancy-le-Franc relèvent de la compétence communautaire.

Téléphonie mobile

INAUGURATION DES 4 PYLÔNES EN TÉLÉPHONIE MOBILE



“Les divers tests ont été concluants : grâce à cette dynamique commune, le Tonnerrois émerge de la zone blanche avec l'implantation de ces quatre pylônes.”
A. JERUSALEM

L'inauguration des quatre pylônes multi-opérateurs d'accès à Internet et à la téléphonie mobile à Baon, Cruzyle-Châtel, Thorey et Pimelles, a eu lieu le 19 mars 2018 sous la présidence de **Anne JERUSALEM** (vice-présidente du CD89 et présidente de la CCLTB) et **Régis LHOMME** (vice-président à la CCLTB en charge de l'économie, du tourisme et du dossier numérique).

La journée était organisée par la Fédération Française des Télécom, en présence de **Didier CASAS**, président, et des quatre opérateurs (Free, Orange, Bouygues, SFR). Ces mois de travail représentent un engagement financier important pour la collectivité, et permettent l'accès aux services par voie hertzienne. Le pylône de Thorey, culminant à 385 m, est le plus haut de l'Yonne, et permet aux contrées les plus reculées l'accès aux services. Les communes de Vireaux, Nuits-sur-Armançon, et Stigny devraient voir émerger prochainement de nouveaux pylônes.

Entreprise

l'Orange bleue

Cardio-training, musculation, salle de cours collectifs avec un coach... Tout est prévu pour une remise en forme personnalisée dans le Tonnerrois !

La salle de sport est ouverte depuis le mois d'octobre 7 jours sur 7, accueillant déjà presque 500 abonnés, du matin de 6 h au soir 23 h. Un programme personnalisé est mis en place par un personnel qualifié, selon que vous souhaitez vous muscler, vous affiner, récupérer après une grossesse ou faire travailler votre cœur. Un espace de compléments alimentaires issus d'un laboratoire français est disponible, et une ostéopathe occupe un cabinet dans les locaux. Anne JERUSALEM, présidente de la CCLTB, félicite les gérants associés (Ndlr- Jonathan DUPLESSY et Francis



LÉCOLIER-MOREAU) pour la qualité de l'établissement. "Nous proposons des abonnements mensualisés, avec reports lors des absences de longues durées, comme pendant les vacances" indique Jonathan, tout en nous faisant des démonstrations des appareils de l'établissement. Des tarifs pour les CE sont proposés.

Budget 2018

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

“Malgré un climat économique difficile et une grande incertitude liée aux réformes successives et aux baisses des dotations de l’État, la CCLTB a fixé comme cap de ne pas alourdir la fiscalité, de poursuivre ses missions dans ce contexte budgétaire contraint, et de poursuivre les investissements liés à ses compétences.” A. JERUSALEM

Saviez-vous que :

Actuellement, le projet économique le plus important (120 emplois) est situé sur la zone ACTIPOLE à Tonnerre.

Cet investissement, qui pourrait permettre l’installation de nombreuses familles et redynamiser le territoire, peine à voir le jour, freiné depuis plusieurs années par des recours au tribunal administratif.

LE BUDGET GÉNÉRAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Le budget 2018 a été voté le 3 avril :

Les sections de fonctionnement et d’investissement, avec d’un côté la gestion des affaires courantes (fonctionnement) et de l’autre la préparation de l’avenir de notre territoire (investissement), structurent le budget de la collectivité.

La Communauté de communes confirme ses ambitions à travers ses choix budgétaires :

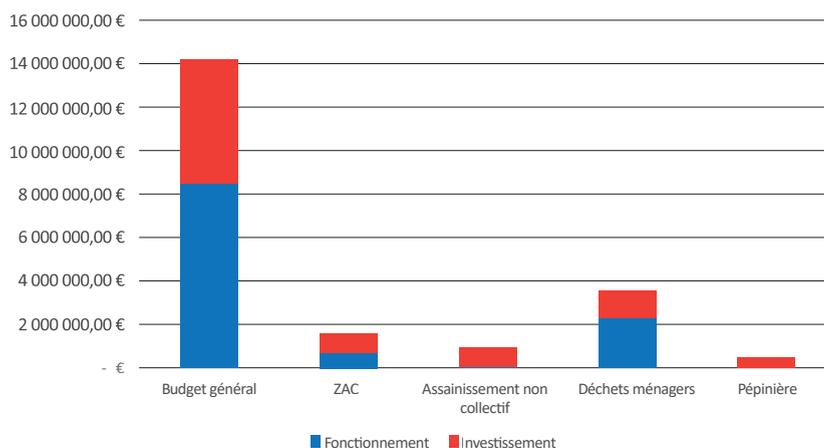
Après le budget général, le budget "déchets ménagers" est le plus important. Celui-ci fait l’objet d’une redevance incitative finançant le service.

Les modifications de tarification entraînent une baisse des recettes perçues par la collectivité.

Le principal investissement est la mise aux normes des déchèteries et l’aménagement du bâtiment situé avenue Aristide Briand. Pour la ZAC Actipôle, l’évolution du budget est liée à la cession des terrains de la zone.

Le budget assainissement non collectif (SPANC) consiste à la réalisation des contrôles de diagnostic sur un parc d’environ 2400 dispositifs. Le budget "pépinière" permet de louer des locaux à des entreprises au sein du Sémaphore à Tonnerre.

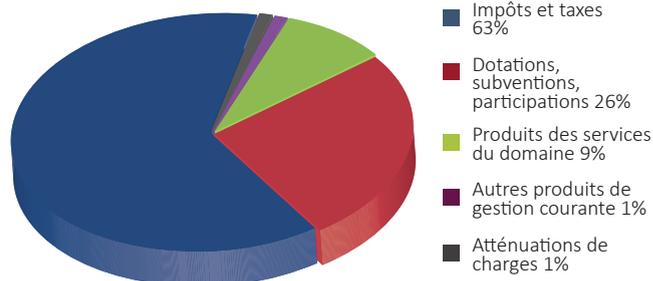
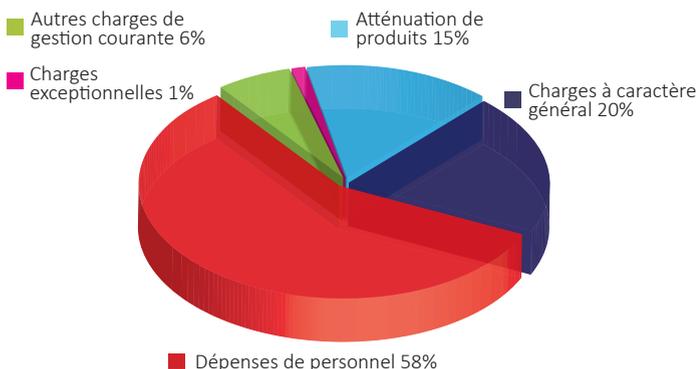
Le rez-de-chaussée de ce bâtiment va faire l’objet d’aménagement afin de satisfaire les demandes croissantes.



LE BUDGET GÉNÉRAL

La section de fonctionnement regroupe l’ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant. C’est un peu comme

le budget d’une famille : le salaire d’un côté, les dépenses quotidiennes de l’autre. La section de fonctionnement est équilibrée à 8 489 418,55 €.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT comprennent les salaires, l’entretien et les consommations des bâtiments, les différents achats, les prestations de services, les subventions et participations, les intérêts des emprunts.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT correspondent aux sommes encaissées au titre des services rendus (cantine, accueil de loisirs, crèche, conservatoire), des impôts, des dotations.

Ces recettes permettent de dégager 1 484 615,14 € pour financer les investissements de la collectivité.

Budget 2018

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : UNE VOLONTÉ ET UNE PRIORITÉ POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

Les investissements prévus sont :

- La poursuite de l'aménagement numérique
- Le plan local d'urbanisme intercommunal
- La construction du conservatoire
- L'informatisation des écoles
- Les travaux dans les écoles
- L'aménagement du plateau santé
- La signalétique touristique
- L'extension de la pépinière

Ces projets sont financés par des subventions, les emprunts, l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement.

	BP 2018
Administration	88 250,00 €
Santé	284 861,57 €
Urbanisme	272 000,00 €
Petite enfance	8 000,00 €
Jeunesse	6 500,00 €
Conservatoire	3 271 539,04 €
Développement économique	836 462,42 €
Scolaire	349 400,04 €
Aide au tourisme	28 390,42 €
Aire d'accueil des gens du voyage	8 000,00 €

La restauration scolaire

ENTRETIEN



José PONSARD
Vice-président de la CC Le Tonnerrois en Bourgogne, en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des ALSH

Quel est le coût réel des repas, et quels sont les critères de facturation pour la restauration scolaire ?

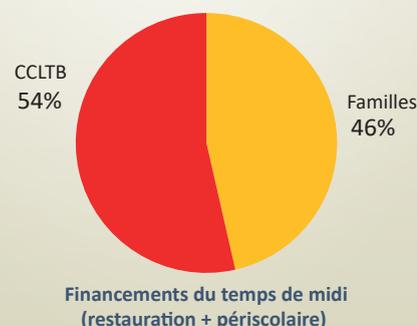
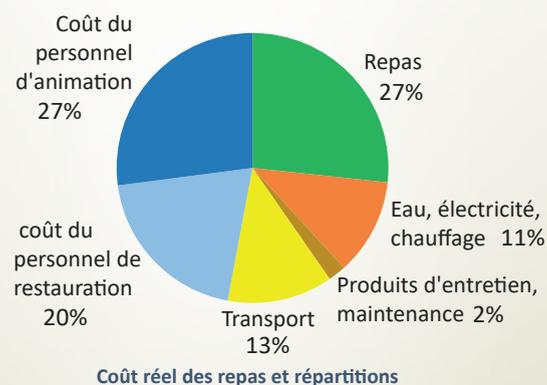
Nos tarifs ont été calculés à la CCLTB en commission composée d'élus maires et/ou de conseillers municipaux. Ces tarifs comprennent bien sur le coût du repas mais aussi les frais de fonctionnement sur la période de la pause du midi, c'est à dire les charges courantes: électricité, chauffage, ménage, transport et frais de personnel (service, encadrement et animation). Si les coûts varient de 7,13€ à 12,16€ en fonction des sites, la même tarification y est appliquée et les parents sont facturés suivant leur quotient familial. Il faut noter que la CCLTB prend en charge 54% de ces coûts.

“Les sites de Flogny La Chapelle, Dannemoine, Epineuil, Tonnerre et Lézinnes se fournissent en pain dans les boulangeries locales depuis le 1er décembre 2017” - J. Ponsard

RENTREE DE SEPTEMBRE 2018

Les élèves de l'école des Lices déjeuneront au Centre Hospitalier de Tonnerre et les élèves des écoles d'Ancy-le-Franc déjeuneront désormais au Collège.

Que comprend votre facture ?



Enfance Jeunesse

Scolarité



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Un formulaire unique sur le territoire et l'inscription sur site pour garder la proximité !

Le formulaire d'inscription, le détail des secteurs géographiques et le formulaire de demande de dérogation sont disponibles lors des inscriptions administratives et dès maintenant :

- Sur notre [site internet](http://www.letonnerroisenbourgogne.fr), rubrique "scolarité"
 - Dans les mairies disposant d'une école
 - À l'accueil de la Communauté de Communes au Sémaphore, 1er étage - 2 avenue de la Gare à Tonnerre.
- Renseignements : Aurore Maillard au 03 86 55 39 45
periscolaire@letonnerroisenbourgogne.fr



Transports scolaires

DÈS LE 22 MAI, PENSEZ À VOUS INSCRIRE/DÉSINSCRIRE !

Depuis le 1er septembre 2017, la Région Bourgogne-Franche-Comté a la compétence de l'organisation des transports scolaires (sauf pour les élèves en situation de handicap). Pour assurer une continuité de service aux familles, la Région reconduit pour la rentrée 2018-2019, l'ensemble des dispositifs tels qu'ils existaient dans les départements. Les modalités d'inscription, les tarifs et les règlements de transports scolaires restent donc les mêmes.



Renseignements : Emeline Duplessy au 03 86 54 86 11,
contact@letonnerroisenbourgogne.fr ou rendez-vous sur
www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires

Périscolaire

LES INSCRIPTIONS OUVERT EN JUIN

Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les ALSH et sur notre site internet, rubrique "Vivre - Habiter" :
www.letonnerroisenbourgogne.fr

ALSH

PROGRAMMES DE L'ÉTÉ EN LIGNE
www.letonnerroisenbourgogne.fr

LES MERCREDIS DÈS LA RENTRÉE

Compte-tenu du retour de la semaine à 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018, des accueils extrascolaires seront proposés les mercredis toute la journée à Tonnerre, Épineuil, Flogny La Chapelle, Commissey et uniquement le matin à Ancy-le-Franc. Conditions et renseignements auprès des directeurs des ALSH de votre secteur.

ALSH	Téléphone et courriel
Les Fripouilles Flogny La Chapelle	07 85 68 92 16 alsh-flc@letonnerroisenbourgogne.fr
Les P'tits Loups du Pôle Épineuil / Dannemoine	03 86 54 81 92 alsh-epineuil@letonnerroisenbourgogne.fr
Secteur Enfance Tonnerre	03 86 55 04 07 / 06 47 43 65 94 alsh-tonnerre-enfance@letonnerroisenbourgogne.fr
Secteur Jeunes Tonnerre	03 86 55 04 07 / 06 48 86 92 41 alsh-tonnerre-jeunes@letonnerroisenbourgogne.fr
Tom Pouce et compagnie Commissey / Tanlay / Cruzy-le-Châtel	03 86 75 86 91 tompouceetcompagnie@gmail.com
Les Loustics Lézinnes / Ravières / Nuits-sur-Arm.	03 86 75 60 25 / 06 20 22 18 99 alsh-lezinnes@letonnerroisenbourgogne.fr
Les Touchatout Ancy-le-Franc	03 86 75 12 80 alsh-alf@letonnerroisenbourgogne.fr